

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC  
Code du produit : 000000000050722673  
Autres moyens d'identification : MSeal TC 295 Clear Part B

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Revêtement incolore  
Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Inhalation (poussière/buée/fumée)) : Catégorie 2  
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires)  
Dangereux pour le milieu aquatique - danger de toxicité : Catégorie 2

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique : Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H330 Mortel par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

#### Intervention:

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

### Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Solution à base de:  
polymères  
Isocyanates

### Composants

| Nom Chimique  | No.-CAS    | Concentration (% w/w) |
|---|------------|-----------------------|
| (Trimère) oligomère HDI                                     | 28182-81-2 | >= 15 - < 20          |
| isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle | 4098-71-9  | >= 7 - < 10           |
| 1,2,4-triméthylbenzène                                      | 95-63-6    | >= 0 - < 15           |
| solvant naphta aromatique léger (pétrole)                   | 64742-95-6 | >= 0 - < 15           |
| triméthylbenzène  | 25551-13-7 | >= 0 - < 7            |
| mésitylène  | 108-67-8   | >= 0 - < 3            |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

---

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Retirer les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.  
Aider à la respiration au besoin.  
Secours médical immédiat.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon.  
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.  
Secours médical immédiat.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Irritation des yeux  
Irritation de la peau  
Réactions allergiques  
Les dommages à la santé peuvent être retardés.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Produits de combustion dangereux : gaz nitreux  
fumées  
isocyanate  
vapeur
- Information supplémentaire : Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.  
Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



|                |                                 |                                   |   |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| Version<br>1.1 | Date de révision:<br>09/04/2020 | Numéro de la FDS:<br>000001000520 | Date de dernière parution: 08/26/2020<br>Date de la première version publiée:<br>08/26/2020 |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Evacuer les personnes.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Endiguer.  
Si un contrôle temporaire de la vapeur d'isocyanate est nécessaire, on peut appliquer une couche de mousse protéinique ou toute autre forme adéquate (disponible dans la plupart des casernes de pompiers) sur le déversement. À l'aide d'une pompe ou d'un appareil sous vide, transférer autant de liquide que possible dans des conteneurs fermés mais non scellés à jeter.  
Absorber l'isocyanate avec une matière absorbante appropriée (voir § 40 CFR, sections 260, 264 et 265 pour plus de détails).  
A l'aide d'une pelle, jeter dans un conteneur ouvert.  
La zone du déversement peut être décontaminée avec la solution de décontamination recommandée suivante :  
Mélange de 90 % d'eau, 5-8 % d'ammoniaque domestique, 2-5 % de détergent.  
Laver à grande eau la zone du déversement avec une solution de décontamination.  
Laisser reposer la solution au moins 10 minutes.  
Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.  
Placer dans des containers à ordures étiquetées de façon appropriée.  
Garder le conteneur à pression réduite.  
Déplacer le conteneur dans une zone bien aérée (à l'extérieur).  
Laisser reposer au moins 48 heures pour laisser s'échapper le dioxyde de carbone qui s'est développé.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Aucun moyen antidéflagrant requis.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.  
Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire.  
Porter un appareil de protection respiratoire lors de lapulvérisation.  
Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.  
Protéger de l'humidité.  
Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants  | No.-CAS   | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base                                 |
|---|-----------|------------------------------------|---|--------------------------------------|
| 1,2,4-triméthylbenzène                                      | 95-63-6   | VME                                | 25 ppm  | ACGIHTLV                             |
|   |           | valeur REL                         | 25 ppm<br>125 mg/m3                               | NIOSH                                |
|   |           | VME                                | 25 ppm<br>125 mg/m3                               | 29 CFR<br>1910.1000<br>(Table Z-1-A) |
|   |           | TWA                                | 25 ppm<br>123 mg/m3                               | CA AB OEL                            |
|   |           | VEMP                               | 25 ppm<br>123 mg/m3                               | CA QC OEL                            |
|   |           | TWA                                | 25 ppm  | CA BC OEL                            |
| mésitylène  | 108-67-8  | TWA                                | 25 ppm  | ACGIH                                |
|   |           | VME                                | 25 ppm  | ACGIHTLV                             |
|   |           | valeur REL                         | 25 ppm<br>125 mg/m3                               | NIOSH                                |
|   |           | VME                                | 25 ppm<br>125 mg/m3                               | 29 CFR<br>1910.1000<br>(Table Z-1-A) |
|   |           | TWA                                | 25 ppm<br>123 mg/m3                               | CA AB OEL                            |
|   |           | VEMP                               | 25 ppm<br>123 mg/m3                               | CA QC OEL                            |
| isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle | 4098-71-9 | TWA                                | 25 ppm  | CA BC OEL                            |
|   |           | TWA                                | 25 ppm  | ACGIH                                |
|   |           | VME                                | 0.005 ppm   | ACGIHTLV                             |
|   |           | TWA                                | 0.005 ppm<br>0.05 mg/m3                           | CA AB OEL                            |
|   |           | TWA                                | 0.005 ppm   | CA BC OEL                            |
|   |           | C                                  | 0.01 ppm  | CA BC OEL                            |
|   |           | LMPT                               | 0.005 ppm   | CA ON OEL                            |
|   |           | C                                  | 0.02 ppm  | CA ON OEL                            |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
 Date de la première version publiée: 08/26/2020

|                  |            |            |  |                                      |
|------------------|------------|------------|--|--------------------------------------|
|                  |            | VEMP       | 0.005 ppm<br>0.045 mg/m3                       | CA QC OEL                            |
|                  |            | TWA        | 0.005 ppm                                      | ACGIH                                |
| triméthylbenzène | 25551-13-7 | VME        | 25 ppm   | ACGIHTLV                             |
|                  |            | VME        | 25 ppm<br>125 mg/m3                            | 29 CFR<br>1910.1000<br>(Table Z-1-A) |
|                  |            | valeur REL | 25 ppm<br>125 mg/m3                            | NIOSH                                |
|                  |            | TWA        | 25 ppm<br>123 mg/m3                            | CA AB OEL                            |
|                  |            | VEMP       | 25 ppm<br>123 mg/m3                            | CA QC OEL                            |
|                  |            | TWA        | 25 ppm   | CA BC OEL                            |
|                  |            | TWA        | 25 ppm   | ACGIH                                |
| solvant naphta   | 64742-95-6 | valeur REL | 100 ppm<br>400 mg/m3                           | NIOSH                                |
|                  |            | PEL        | 100 ppm<br>400 mg/m3                           | 29 CFR<br>1910.1000<br>(Table Z-1)   |
|                  |            | VME        | 100 ppm<br>400 mg/m3                           | 29 CFR<br>1910.1000<br>(Table Z-1-A) |
|                  |            | TWA        | 200 mg/m3<br>(la vapeur d'hydrocarbure totale) | CA AB OEL                            |
|                  |            | TWA        | 200 mg/m3<br>(la vapeur d'hydrocarbure totale) | ACGIH                                |

**Mesures d'ordre technique** : Créer une aspiration locale pour maintenir la limite d'exposition admissible recommandée.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.  
 Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place.  
 Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

Protection des mains

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

---

- Remarques : Des gants de protection résistant aux produits chimiques doivent être portés afin de prévenir tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés peuvent inclure caoutchouc chloroprène (Néoprène) caoutchouc nitrile (Buna N) polyéthylène chloré Chlorure de polyvinyle (Pylox) caoutchouc butyle dépend des conditions d'utilisation.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)  
Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.
- Protection de la peau et du corps : Bottes résistant aux produits chimiques  
Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.  
Les matériaux appropriés peuvent inclure matériau enduit de saran dépend des conditions d'utilisation.
- Mesures de protection : Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.  
Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.  
Respecter la valeur PEL ou TLV appropriée.
- Mesures d'hygiène : Laver immédiatement les vêtements sales .  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.
- 

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : clair
- Odeur : aromatique
- Seuil olfactif : non déterminé
- pH : Pas de données applicables disponibles.
- Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.
- Point de congélation : Pas de données applicables disponibles.
- Point/intervalle d'ébullition : Pas de données applicables disponibles.
- Point d'éclair : 69.00 °C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

---

|   |   |   |
|---|---|---|
| Taux d'évaporation  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Auto-inflammation   | : | non auto-inflammable  |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Pression de vapeur  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Densité de vapeur relative  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Densité relative  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Densité   | : | 1.0300 gcm <sup>3</sup> (20.00 °C)  |
| Solubilité(s)   |   |   |
| Hydrosolubilité   | : | non déterminé   |
| Solubilité dans d'autres solvants                                     | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau                                 | : | Non applicable  |
| Température d'auto-inflammabilité                                     | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Température de décomposition  | : | Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Viscosité   |   |   |
| Viscosité, dynamique  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Viscosité, cinématique  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Propriétés explosives   | : | Non explosif  |
| Propriétés comburantes  | : | N'est pas un oxydant.   |
| Point de sublimation  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Poids moléculaire   | : | Pas de données applicables disponibles.   |

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de données applicables disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

---

- Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
- Possibilité de réactions dangereuses : Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone.  
Risque d'éclatement.  
Réactions avec les alcools.  
Réactions avec les acides.  
Réactions avec les alcalins (bases).  
Réactions avec les amines.  
Risque de réaction exothermique.  
Risque de polymérisation.  
Le contact avec certains types de caoutchouc et de plastique peut causer la friabilité de la substance/du produit et ultérieurement une perte de solidité.
- Conditions à éviter : Éviter l'humidité.
- Matières incompatibles : Acides  
Amines  
Alcools  
Eau  
bases  
Des bases fortes  
Substances/produits réagissant avec les isocyanates.
- Produits de décomposition dangereux : oxydes d'azote  
Isocyanates aromatiques  
gaz/vapeurs
- 

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Mortel par inhalation.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : ETA: 0.12 mg/l  
Remarques: Déterminé pour les brouillards

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

---

### **Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.  
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

#### **Potentiel de bioaccumulation**

#### **Composants:**

#### **isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: env. 4.75 (25 °C)  
pH: 7

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



|                |                                 |                                   |   |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| Version<br>1.1 | Date de révision:<br>09/04/2020 | Numéro de la FDS:<br>000001000520 | Date de dernière parution: 08/26/2020<br>Date de la première version publiée:<br>08/26/2020 |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|

---

Méthode: autre (calculé(e))  
Remarques: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

### **1,2,4-triméthylbenzène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.63 (25 °C)  
Méthode: autre (calculé(e))

### **solvant naphta aromatique léger (pétrole):**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.17  
Méthode: autre (calculé(e))  
BPL: non

### **mésitylène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.42  
Méthode: autre (mesuré(e))

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### **Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Incinérer ou jeter dans une installation agréée.  
Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Emballages contaminés : Ne pas essayer de remplir à nouveau ou de nettoyer les contenants car les résidus sont difficiles à enlever.  
Ne pas réutiliser les emballages vides.  
Les bidons en acier doivent être vidés et peuvent être envoyés chez un reconditionneur de bidons pour être réutilisés, à un ferrailleur ou dans une décharge agréée.  
Les bidons vides ne doivent en aucun cas être brûlés ou découpés avec une torche électrique ou à gaz car des produits de décomposition toxiques peuvent être libérés.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 08/26/2020              |
| 1.1     | 09/04/2020        | 000001000520      | Date de la première version publiée:<br>08/26/2020 |

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

|                                    |   |   |
|------------------------------------|---|---|
| Numéro ONU                         | : | UN 2810   |
| Nom d'expédition des Nations unies | : | LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.<br><br>(3-ISOCYANATOMETHYL-3.5.5-TRIMETHYLCYCLOHEXYL ISOCYANAT, TRIMÉTHYLBENZÈNE) |
| Classe                             | : | 6.1   |
| Groupe d'emballage                 | : | II  |
| Étiquettes                         | : | 6.1   |

##### IATA-DGR

|  |   |   |
|--|---|---|
| UN/ID No.  | : | UN 2810   |
| Nom d'expédition des Nations unies               | : | LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.<br><br>(3-ISOCYANATOMETHYL-3.5.5-TRIMETHYLCYCLOHEXYL ISOCYANAT, TRIMÉTHYLBENZÈNE) |
| Classe   | : | 6.1   |
| Groupe d'emballage                               | : | II  |
| Étiquettes                                       | : | Toxic   |
| Instructions de conditionnement (avion cargo)    | : | 662   |
| Instructions de conditionnement (avion de ligne) | : | 654   |

##### Code IMDG

|                                    |   |   |
|------------------------------------|---|---|
| Numéro ONU                         | : | UN 2810   |
| Nom d'expédition des Nations unies | : | LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.<br><br>(3-ISOCYANATOMETHYL-3.5.5-TRIMETHYLCYCLOHEXYL ISOCYANAT, TRIMÉTHYLBENZÈNE) |
| Classe                             | : | 6.1   |
| Groupe d'emballage                 | : | II  |
| Étiquettes                         | : | 6.1   |
| EmS Code                           | : | F-A, S-A  |
| Polluant marin                     | : | oui   |

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

|                                    |   |   |
|------------------------------------|---|---|
| Numéro ONU                         | : | UN 2810   |
| Nom d'expédition des Nations unies | : | LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.<br><br>(3-ISOCYANATOMETHYL-3.5.5-TRIMETHYLCYCLOHEXYL ISOCYANAT, TRIMÉTHYLBENZÈNE) |
| Classe                             | : | 6.1   |
| Groupe d'emballage                 | : | II  |
| Étiquettes                         | : | 6.1   |
| Code ERG                           | : | 153   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



Version 1.1      Date de révision: 09/04/2020      Numéro de la FDS: 000001000520      Date de dernière parution: 08/26/2020  
Date de la première version publiée: 08/26/2020

Polluant marin : non

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.
- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet pour autres abréviations

- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
- CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
- CA BC OEL / C : limite du plafond
- CA ON OEL / C : Valeur plafond (C)
- CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
- CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 08/26/2020              |
| 1.1     | 09/04/2020        | 000001000520      | Date de la première version publiée:<br>08/26/2020 |

---

NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 09/04/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic TC 295 Part B clear Formerly MSeal TC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 08/26/2020              |
| 1.1     | 09/04/2020        | 000001000520      | Date de la première version publiée:<br>08/26/2020 |

---

DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR